MÉMOIRES

DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE

BRETAGNE

TOME XCVIII • 2020

VANNES ET SON PAYS
L'ENSEIGNEMENT EN BRETAGNE

ACTES DU CONGRÈS DE VANNES 5-6-7 SEPTEMBRE 2019

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

CHRONIQUE DES SOCIÉTÉS HISTORIQUES

Le manoir de Kerleguen en Grand-Champ

Le manoir de Kerleguen est établi à un peu plus d'un kilomètre au sud-ouest du bourg de Grand-Champ à flanc de colline dominant un large vallon.

À 300 mètres au nord-ouest du manoir, existe un lieu-dit qui porte le nom de Motte-Kerleguen. Son environnement et le cadastre de 1850 ne présentent pas de parcellaire particulier attestant de la présence d'une motte qui aurait pu précéder le manoir actuel.

Historique

Depuis le XV^e^ siècle, Kerleguen semble avoir toujours servi de presbytère au recteur de Grand-Champ. Cette particularité se retrouve dans un certain nombre de paroisses du diocèse de Vannes jouissant d'un revenu important, ce jusqu'à la Révolution. On peut mentionner à proximité les presbytères de Plaudren et Plescop, ou plus loin, ceux de Béganne, Elven, Sulniac, Plouay, Ploerdut. Malgré cette fonction particulière, Kerleguen présente toutes les caractéristiques du manoir breton traditionnel (fig. 1).

Le recteur de Grand-Champ jouissait d'un bénéfice important lié à l'étendue de la paroisse, la plus vaste du diocèse sous l'Ancien Régime. Elle incluait alors les trèves de Brandivy et Locmaria. Bien que couverte d'importantes landes, elle s'étendait avant son démembrement au XIX^e^ siècle sur près de 13 000 hectares. Le recteur décimait à la trente-troisième gerbe ce qui lui procurait, au début du XVIII^e^ siècle, 2 300 livres de rente et cinq tonneaux d'avoine, à quoi s'ajoutaient les oblations de la quinzaine de chapelles de la paroisse[1].

De par son usage de presbytère, Kerleguen n'apparaît pas dans les anciennes réformations de la noblesse de Grand-Champ. Seule la frairie de « Kerhalegan », selon le toponyme ancien du lieu, est mentionnée en 1427, puis disparaît des réformations

1. Luco, Jean-François, abbé, « Les paroisses », *Bulletin de la société polymathique du Morbihan*, t. 21, 1877, p. 56-59.

Figure 1 – Grand-Champ, manoir de Kerleguen, façades des deux ailes sur cour (cl. Richard)

postérieures[2]. Jules de La Martinière mentionne un aveu de novembre 1514 dans lequel est cité le presbytère de « Kerhalleguen[3] ».

Le manoir de Kerleguen est daté 1476 par une inscription sculptée sur la cheminée de la grande salle. Une première partie du texte règne sur la corniche du linteau et se poursuit autour du blason qui occupe le centre de ce dernier (fig. 2). Cette inscription, dont le support a été réparé au ciment dans les années 1920, présente des difficultés de lecture, compliquées encore par les repeints dont elle a fait l'objet. Ces derniers l'ont été également sur les reprises au ciment, ce qui rend l'authenticité de certaines lettres aléatoire. Gérard Danet a publié une transcription de cette inscription[4] : [….] ICELUI RECTEUR DE CETTE PAR[loisse] FICT FAIRE CESTE MESON et autour de l'écu : TOUTE ACO [m] PLIE DE LO[ng] TE[m]PS LA VI[ème] ANNEE MCCCLXXVI. La première partie de cette inscription, peinte sur le ciment et donc peu fiable n'a pas été retranscrite. On peut y lire, sous toute réserve, UUN ST COATUIGAL O UNTRILRAC.

---

2. LE MENÉ, Jean-Marie, *Histoire archéologique, féodale et religieuse des paroisses du diocèse de Vannes*, 2 vol., Vannes, Imp. Galles, 1891, t. I, p. 208.
3. HERBAUT, Claudie, *La maison presbytérale de Kerleguen. Sa chapelle et son jardin*, octobre 2014, dactyl., p. 7, d'après Arch. dép. Morbihan, 5 J 23, fonds Jules de La Martinière.
4. DANET, Gérard, « Le manoir presbytéral de Kerleguen », *Le Grégamiste*, n° 1 mars 2004, p. 12.

Figure 2 – Grand-Champ, manoir de Kerleguen, détail de l'écu de la cheminée de la salle (cl. Richard)

Cette inscription qui devait donner le nom de l'auteur de l'édifice et la date de construction ne répond que partiellement aux attentes du lecteur. La dernière partie de l'inscription entoure des armes à la fasce accompagnée en chef de deux trèfles de gueule et en pointe d'un croissant d'argent[5]. Ces armes, avec deux trèfles en chef, peu nombreuses en Bretagne, n'apparaissent pas dans l'armorial de Potier de Courcy ou plutôt dans son *Dictionnaire héraldique de Bretagne*[6], et ne permettent

5. Les émaux de cet écu, fond or, fasce et croissant d'argent, trèfles de gueule, ont été peints dans les années 1920 et leur fiabilité n'est pas assurée. La combinaison émail sur émail est en contradiction avec les règles de l'héraldique (fasce d'argent sur fond d'or).

6. Potier de Courcy, Pol, *Nobiliaire et armorial de Bretagne*, 3 vol., 5e éd., Mayenne, J. Floch, 1976 ; Potier de Courcy, Pol, et Bergevin, Édouard de, *Dictionnaire héraldique de Bretagne*, rééd., Mayenne, Éditions régionales de l'Ouest, 2000.

donc pas d'identifier une famille. On retrouve ces armes sur le support de droite du larmier de la porte d'entrée, ainsi que sur un poinçon de la charpente et il ne peut y avoir de confusion quant à leurs meubles.

G. Danet a réfuté la tradition qui attribuait le logis à Olivier de Pontsal, recteur de Noyal-Pontivy, chanoine de Vannes et prieur des Saints à Grand-Champ, les armes de la famille Pontsal ne correspondant pas à celles de la cheminée[7]. Décédé en 1467, il n'a pu voir l'édification de l'édifice terminé en 1476. Le chanoine Luco, dans son ouvrage sur les paroisses de l'évêché de Vannes[8], ne fournit qu'un seul nom de recteur de Grand-Champ au XV^e^ siècle, Guillaume Donesez, titulaire entre 1453-1454, dont les armes sont inconnues. C'est à l'un de ses successeurs, qu'il faut attribuer la construction de l'édifice, issu d'une famille qui n'a pas produit à la grande réformation de 1668 et a dû s'éteindre sans grande illustration avant le XVII^e^ siècle, sans que ses armes puissent être identifiées par les érudits du XIX^e^ siècle. L'importance de la cure de Grand-Champ incite à rechercher ses titulaires parmi les chanoines du chapitre de la cathédrale de Vannes en fonction dans la seconde moitié du XV^e^ siècle[9].

Parmi les titulaires de la cure de Grand-Champ, il faut mentionner quelques personnalités, tel Jean Danielo, en 1540, chanoine, archidiacre de Vannes, auteur de la chapelle qui porte son nom au bras nord de la cathédrale (1537). De 1646 à 1669, on rencontre Michel de Massiac, docteur en droit canonique, chanoine d'Orléans, conseiller et aumônier du roi, puis de 1696 à 1715 Hyacinthe-Morice Thierry de La Prévalaye, docteur en Sorbonne, et enfin, entre 1732 et 1749, l'érudit Claude-Vincent Cillard de Kerampoul, auteur d'un précieux dictionnaire français-breton.

Si Claudie Herbaut a limité son étude de 2014 à la chapelle et au jardin du manoir, elle a mené une enquête importante sur les sources[10]. Parmi celles qui sont susceptibles d'apporter des informations sur le manoir, on retiendra un procès-verbal de 1670[11], riche en information, rédigé après le décès du recteur Michel de Massiac. En 1672, un accord entre le nouveau recteur et les paroissiens détaille le financement des réparations à effectuer[12]. Puis en 1732, c'est un inventaire du mobilier[13] qui vient compléter le procès-verbal de 1670. Après la Révolution,

---

7. DANET, Gérard, « Le manoir… », art. cité, p. 12.

8. LUCO, Jean-François, abbé, « Les paroisses… », art. cité, p. 56-62.

9. L'étude des armes des chanoines du chapitre de Vannes qui se succèdent au cours de la seconde moitié du XV^e^ siècle n'a pas permis de recoupement avec les armes de la cheminée de Kerleguen. Quelques-uns d'entre eux appartiennent à des familles qui ne sont pas mentionnées dans l'armorial de Potier de Courcy (LE MENÉ, Jean-Marie, « Le chapitre de la cathédrale de Vannes », *Bulletin de la société polymathique du Morbihan*, 1900, p. 231-243).

10. HERBAUT, Claudie, *La maison presbytérale…, op. cit.*

11. Arch. dép. Morbihan, B 491.

12. *Ibid.*, 6 E 856.

13. *Ibid.*, B 5740.

en 1804, une requête du curé adressée au préfet répertorie les réparations à prévoir[14]. Chaque recteur doit entretenir le presbytère et le rendre en bon état à la fabrique propriétaire des lieux. Cependant, l'entretien est souvent négligé, ce qui entraîne de longues discussions avec les héritiers, parfois jusqu'au procès.

Description

Enclos et jardin

C. Herbaut a montré que la configuration du cadastre de 1850 remonte à l'état des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles (fig. 3). Le manoir de Kerleguen conserve son enclos qui s'étend au nord et à l'ouest du manoir. Face à celui-ci, au nord, un jardin rectangulaire divisé en quatre compartiments par une allée en croix est bordé, à l'est et au nord, d'une levée formant terrasse. L'ensemble est décrit dans le procès-verbal de 1670. La terrasse est toujours accessible de nos jours par un escalier à trois volées, figuré sur le cadastre dans l'axe de l'allée centrale. Un second jardin à usage de verger est

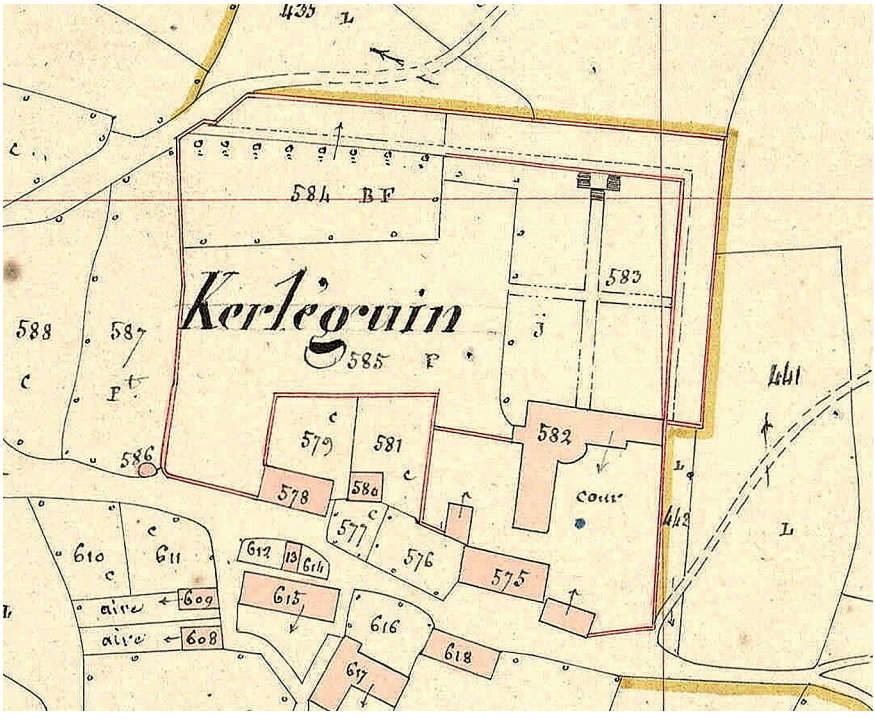

Figure 3 – Grand-Champ, manoir de Kerleguen, extrait du cadastre de 1850, section O2, du bourg

14. *Ibid.*, 1 V 258.

établi en contrebas du précédent soutenu par un mur de huit pieds de haut. L'ensemble s'étend en 1670 sur une surface de 2 journaux et 1,5 corde qui correspond à l'emprise du parcellaire de 1850. Le mur d'enceinte réparé, sinon reconstruit, sous le rectorat de Michel de Massiac entre 1636 et 1669, montre que celui-ci était déjà ancien. Il n'est pas impossible qu'il corresponde à un aménagement d'origine ou légèrement postérieur à la construction du manoir en 1476.

Le tracé sud de l'enclos, longé par un chemin, présente, sur le cadastre de 1850, une enclave formée par deux propriétés et leurs courtils. À l'est d'une aire à battre mentionnée en 1670 (parcelles 576), face à l'aile sud du manoir, vient se placer la chapelle sous la dédicace de Saint Nicolas. Elle paraît avoir été édifiée à une période proche de celle du manoir, sinon contemporaine, comme l'a montré C. Herbaut sur la base de la baie du pignon qui présente un remplage que l'on retrouve dans d'autres chapelles voisines datées de 1463 et 1464[15]. À l'origine d'une emprise plus modeste, l'édifice, très dégradé en 1670, a fait l'objet d'une reconstruction partielle. Il était doté d'un porche en bois côté sud. L'effondrement de la couverture, à la fin des années 1950, a entraîné la ruine des murs gouttereaux et leur effondrement partiel.

La cour devant le manoir est, comme il se doit, close de mur. Son portail « à grande et petite porte », dont les « voûtes » sont mentionnées à reconstruire en 1804[16], est implanté « du côté de la lande », vers l'est[17]. Ce mur de clôture de la cour formait un retrait avec le promenoir de l'est du jardin. Après l'achat de la propriété en 1920, M^me^ Martin-Feuillée procède au déplacement du mur et du portail en limite est de la parcelle O 442 du cadastre de 1850, gagnant ainsi quelques mètres pour agrandir la cour. Par la suite, un chemin puis une route sont venus contourner le site à l'est et au nord.

Façades sur cour

Le manoir du XV^e^ siècle se compose d'un corps principal à deux niveaux couvert d'un étage de comble[18], aspecté au sud, et d'une aile secondaire en retour d'équerre de même élévation qui regarde à l'est[19] (fig. 4). Elles sont desservies par une tour d'escalier circulaire établie à leur jonction, sur la cour, qui les domine d'un niveau. Elle est éclaire par des petits jours verticaux à chaque niveau. Une petite baie dotée d'une grille surveille la porte d'entrée.

---

15. Saint-Hamon en Plescop et Saint-Jacques en Brech.

16. « Toutes les maçonneries et les voûtes de la grande et petite porte de la cour y donnant entrée du côté de la lande à relever à neuf » (Arch. dép. Morbihan, 1 V 258, requête du 25 vendémiaire an 13, 17 octobre 1804, fol. 3).

17. La parcelle O 442 portait en 1850 le nom de la Lande.

18. 18,80 mètres de long par 7,90 mètres de large.

19. 7,10 mètres de long pour une largeur identique.

Figure 4 – Grand-Champ, manoir de Kerleguen, aile secondaire sud en retour et tour d'escalier (cl. C. Amiot)

Figure 5 – Grand-Champ, manoir de Kerleguen, ange portant un écu à la naissance du larmier de la porte d'entrée (cl. C. Amiot)

L'aile principale, qui renferme la salle, est percée d'une porte et d'une travée de fenêtre. Une imposante lucarne la surmonte, désaxée par rapport aux baies. La porte en plein-cintre moulurée est dotée d'une élégante accolade amortie par un chou frisé et retombe à droite sur un personnage portant un écu[20] (fig. 5). Celui de gauche a été buché lors du percement au XX^e^ siècle d'une porte donnant un accès direct à la tour[21]. Deux petits sièges, à la base des piédroits, aidaient les cavaliers pour monter à cheval.

Une vaste baie à coussièges donne jour à la salle. Elle avait fait l'objet de modifications pour la transformer en porte, alors qu'on obturait la porte d'entrée d'origine, c'est ce qui apparaît sur une photographie de la fin du XIX^e^ siècle (fig. 15). On lit encore cette modification sur l'allège[22]. Elle était dotée d'un meneau dont subsiste la trace sur le linteau et d'une traverse, attestée par l'appareil des piédroits. Un arc de

20. Cet écu est identique à celui de la cheminée de la grande salle.

21. Cette porte parasite, récemment obturée, présentait au début du XX^e^ siècle un linteau droit, modifié après 1920 par l'ajout d'un couvrement en plein cintre.

22. Les coussièges ont été restitués lors de la remise en état de cette baie.

Figure 6 – Grand-Champ, manoir de Kerleguen, détail de la lucarne du corps principal côté cour avec ses pierres sous l'appui et ses consoles de part et d'autre de la baie permettant de hisser des denrées dans le comble (cl. C. Amiot)

décharge appareillé en pierres sur champ soulage le linteau[23]. Vers le pignon est, un petit jour facilite le tirage de la cheminée. Au-dessus, la baie de l'étage, qui semble avoir possédé à l'origine une traverse, conserve son appui saillant. La demi-baie au-dessus de la porte est un percement postérieur comme nous le verrons plus loin.

L'aile en retour, qui abrite la cuisine, présente une seule travée sur cour collée à la tour. La fenêtre du rez-de-chaussée a été anciennement transformée en porte.

23. Ces arcs de décharges sont un marqueur des ouvrages soignés du XV^e siècle, utilisé pour les baies les plus larges.

Elle est également dotée d'un arc de décharge contrairement à la baie de l'étage légèrement plus étroite. Seuls ornements de ces façades avec la porte d'entrée, deux grosses gargouilles évacuent les eaux de part et d'autre de la tour.

À l'extérieur, sur la cour, l'angle sud-ouest de l'aile de la cuisine présente en partie inférieure un pan coupé amorti par une sculpture représentant un petit personnage monstrueux, maintenant partiellement dissimulé par l'extension.

Les lucarnes de Kerleguen, imposantes par leur taille et dotées de meneau et traverse, présentent une originalité peu courante. Sous l'appui de chaque baie, à l'extérieur, on observe un rang de dalles plates, maintenant fracturées, qui semble avoir formé une sorte de tablette. La lucarne de l'aile principale présente également deux massives consoles au niveau de la traverse, sans doute destinées à fixer un support pour élever des charges jusqu'au comble (fig. 6). Sur la cour, elles sont ornées en pointe et en bas de rampants (buste, chimères) et réalisées en pierre de taille.

Façade nord

La façade nord sur jardin présente des percements plus irréguliers, liés aux modifications du XVII^e^ siècle qui ont touché le rez-de-chaussée (fig. 7). À gauche, la grande baie a subi plusieurs transformations comme l'atteste son encadrement extérieur. Quelques pierres des piédroits à cavet montrent qu'elle était dotée d'une grille de protection. Son appui abaissé garde le souvenir d'une transformation en porte ou porte-fenêtre à une époque plus tardive. Son linteau actuel, à arêtes droites, supporté par des coussinets, apparaît une modification tardive des années 1920. À l'origine, elle devait former une baie identique à celle sur cour, mais dotée d'une grille. À droite, deux hauts percements aux encadrements à arêtes vives sont venus remplacer, au XVII^e^ siècle, les percements primitifs de petite taille, protégés par des grilles, dont on lit encore les traces de deux d'entre eux sur le parement extérieur (fig. 8)[24]. Au centre du mur nord, une petite porte en plein-cintre, qui présente les caractéristiques d'un ouvrage du XV^e^ siècle, donne accès au jardin. Elle est surmontée d'un large arc de décharge à la courbe dissymétrique[25]. À ses pieds, un petit percement à large chanfrein donne jour à la cave.

À l'étage, trois baies de petite taille, toutes différentes, reflètent le programme primitif : la chambre principale, à l'est, avec sa croisée à meneau et traverse (disparus), le couloir central avec son petit jour à grille et, à l'ouest, une baie simple pour une chambre secondaire. Cette dernière a été réduite en largeur sans doute au XVII^e^ siècle, mais son linteau à cavet garde la trace de sa largeur d'origine. Pour éclairer le comble, se retrouvent les mêmes grosses lucarnes à meneaux et traverse (disparus), traitées ici sans sculptures d'amortissement.

---

24. Peut-être en existait-il un troisième à l'emplacement de la baie la plus à l'ouest.

25. Cet arc devait décharger la porte et la baie voisine actuellement obturée. Il a été réduit par la création de la grande baie à la fin du XVII^e^ siècle.

Figure 7 – Grand-Champ, manoir de Kerleguen, façade nord (cl. C. Amiot)

Figure 8 – Grand-Champ, manoir de Kerleguen, détail de la façade nord montrant les petites baies médiévales obturées remplacées par une haute baie, peu avant 1699 (cl. C. Amiot)

Figure 9 – Grand-Champ, manoir de Kerleguen, façade ouest : à gauche, le pignon du corps principal ; au centre, les latrines en appentis reconstruites à la fin du XVIIe siècle ; à droite, l'aile sud avec ses baies protégées par des grilles (cl. C. Amiot)

Façade ouest

Le pignon ouest du logis principal est aveugle et seules deux baies de taille modeste autrefois dotées de traverse donnent jour aux pièces de l'aile en retour (fig. 9). Un petit bâtiment en appentis, à usage de latrines, est greffé à la jonction du pignon ouest et de l'aile sud. Les percements extérieurs, constitués de simples petits jours à arêtes vives, suggèrent une construction postérieure au manoir du XVe siècle, peut-être élevée lors des travaux de la fin du XVIIe siècle pour remplacer des latrines en surplomb établies à l'étage comme nous le verrons plus loin.

Les deux ailes de services

Ce n'est qu'après le procès-verbal d'expertise de 1670, qui n'en parle pas, et avant l'inventaire de mobilier de 1732, que furent construites les deux ailes à usage de service qui prolongent le logis au sud et à l'est. L'aile est, connue sous le nom de « bâtiment du four », est percée sur la cour de petites fenêtres à encadrement à arêtes vives. Elle abritait au rez-de-chaussée un four, établi sur le mur gouttereau nord et disparu avant la levée du cadastre de 1850 (fig. 3). On en lit encore les traces dans l'appareil du mur. En 1732, le rez-de-chaussée est mentionné comme boulangerie, surmonté d'une chambre, d'un cabinet et d'un grenier au-dessus. Le bâtiment qui prolonge l'aile sud fut également construit après l'inventaire de 1670.

Il est qualifié de « remise » en 1732. La construction de ces deux ailes fit disparaître les deux latrines en surplomb de l'étage établies en pignon.

Rez-de-chaussée

L'aile nord renfermait à l'origine au rez-de-chaussée une grande salle (16,50 x 5,90 mètres) qui en occupait, semble-t-il, toute la surface, chauffée par une imposante cheminée établie sur le pignon est (fig. 10). Cette cheminée, dont nous avons présenté les armes et l'inscription, offre une hotte droite à jouées perpendiculaires dotée d'un arc de décharge segmentaire séparé du linteau par une corniche moulurée (fig. 11). Ce linteau est porté par de larges consoles moulurées reposant sur un chanfrein. Leurs pieds sont ornés de bases à pans moulurées. Ce modèle constitue un archétype à la fin du XV^e siècle[26], que l'on retrouve entre autres à Coatcouraval en Glomel.

À gauche de la porte d'entrée en entrant dans la pièce, une large baie à arc segmentaire donne accès à la vis d'escalier. Plus loin, sur le même mur, après la cloison actuelle qui sépare la salle de la bibliothèque, une porte, en plein cintre à cavet, permet de communiquer avec la cuisine qui occupe le rez-de-chaussée de l'aile sud.

Nous verrons plus loin que l'aménagement de cette partie occidentale (actuellement bibliothèque), maintenant divisée par une cloison, est une réalisation de la fin du XVII^e siècle, comme la cheminée du pignon ouest et les deux larges percements du mur nord. Nous avons vu qu'ils sont venus remplacer de petites baies protégées par des grilles. Deux grandes baies à coussièges, qui se font face, autrefois à meneaux et traverse, éclairent la partie est de la pièce. Un petit jour de tirage, équipé de hauts coussièges, est percé près de la cheminée, côté cour. Sous la salle, en partie est, existe une cave accessible par une trappe placée près de la porte. Elle prend jour au nord par un soupirail.

La cuisine qui occupe l'aile sud présentait un niveau de sol légèrement plus haut que celui de la salle, comme l'atteste le seuil abaissé de la porte qui la relie à l'aile principale[27]. Elle présente une large cheminée sur le mur sud dont le modèle simplifié reprend celui de la salle et présente une boîte à sel dans le foyer. Elle est accompagnée d'un placard mural à vantail placé à droite de la cheminée et, sur le mur occidental, d'une dalle égouttoir au sol surmontée d'un vaisselier et flanquée de deux pierres à laver. Un potager semble avoir été installé par la suite à l'angle sud-ouest. Sa baie est, dotée de coussièges, a conservé sa grille d'origine. Quant à la porte vers la cour, elle a remplacé une fenêtre. On lit bien, dans la différence d'appareil de l'ébrasement, l'abaissement de l'appui et la suppression des coussièges. Le passage dans le mur pignon sud est moderne, percé dans les années 1960 ; il remplace une petite fenêtre mentionnée en 1804.

---

26. RIOULT, Jean-Jacques, « La cheminée », dans Claude MIGNOT et Monique CHATENET (dir.), *Le manoir en Bretagne, 1380-1600,* Paris, Imprimerie nationale, coll. « Cahiers de l'Inventaire », 28, 1993, p. 176.

27. Son seuil, maintenant abaissé, était établi à une trentaine de centimètres au-dessus de celui de la bibliothèque, comme le montrent les bases des piédroits.

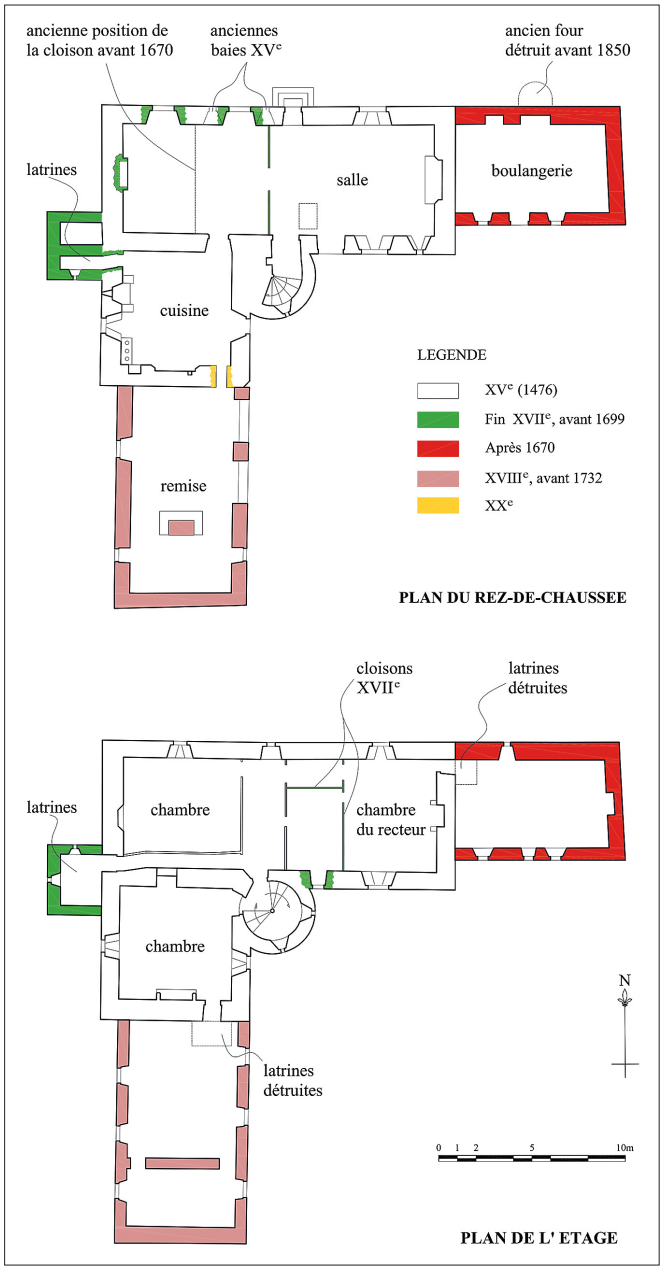

Figure 10 – Grand-Champ, manoir de Kerleguen,
plans du rez-de-chaussée et de l'étage (réal. C. Amiot)

Dans l'angle nord-ouest, une porte au passage en biais, qui semble le fruit d'un remaniement, communique avec le petit bâtiment de latrines établi contre la face ouest. Au rez-de-chaussée, son espace intérieur était divisé par un mur de refend (disparu), séparant les latrines de la cuisine, plus étroites, de la fosse des latrines de l'étage.

Figure 11 – Grand-Champ, manoir de Kerleguen, cheminée de la grande salle avec son inscription et l'écu du constructeur (cl. C. Amiot)

L'ensemble du rez-de-chaussée, comme l'étage, a conservé son empoutrellement d'origine. Celui de la grande salle est constitué d'une série de poutres solives de fortes sections perpendiculaires aux murs gouttereaux qui reçoivent directement les entrevous. La cuisine est couverte d'un traditionnel plancher à poutres et solives.

Étage

L'accès à l'étage se fait par la grande salle qui commande la tour d'escalier. Une porte large et peu haute, couverte par un arc segmentaire, donne accès à la vis. Celle-ci, de larges proportions, est traitée de façon soignée avec des sous-faces de marche délardées, une base de noyau circulaire moulurée, des niches porte chandelle et des jours à coussièges. La porte donnant vers la chambre de l'aile sud a conservé son arc segmentaire à chanfrein, alors que celui donnant vers l'aile nord a été retaillé pour créer un encadrement carré.

L'étage de l'aile nord a conservé sa distribution d'origine, avec ses cloisons en pans de bois apparents, grossièrement cloués aux poutres. Depuis l'escalier, on accède d'abord à un couloir central qui prend jour par une petite baie sur la face nord. Cette petite baie d'origine dotée d'une grille confirme l'ancienneté de ce couloir. L'observation des cloisons semble indiquer que ce couloir séparait à l'origine deux vastes chambres. Celle de l'ouest est recoupée par une cloison en pan de bois, de même facture que les précédentes, pour créer un étroit passage conduisant aux latrines depuis le couloir central.

Cette chambre éclairée au nord par une baie à coussièges était chauffée par une cheminée établie en pignon ouest dont subsistent les piédroits inférieurs. À l'est, la vaste chambre médiévale a été recoupée à la fin du XVII^e^ pour créer un petit passage d'entrée et une garde-robe. Elle fut, comme nous le verrons plus loin, habillée à cette époque d'une cloison en boiseries à panneaux et moulures saillantes et d'un coffrage de cheminée avec trumeau à grosse moulure couronné d'une corniche modillonnée. Elle a conservé ses deux baies à coussièges sous arc segmentaire au nord et au sud. On remarque, à gauche de la cheminée, une petite porte ancienne à linteau droit et chanfrein qui devait donner accès à des latrines en surplomb, disparues lors de la construction du bâtiment prolongeant le logis à l'est.

Si la porte des latrines de la cuisine paraît postérieure au XV^e^ siècle, celle des latrines de l'étage, couverte en plein cintre et dotée d'un chanfrein, apparaît d'origine et atteste l'existence d'un ouvrage hors œuvre. Peut-être s'agissait-il initialement de latrines bretèche disparues au XVII^e^ siècle au profit d'un appentis à deux niveaux permettant d'accueillir une fosse et une seconde latrine pour l'usage de la cuisine[28].

L'étage de l'aile de la cuisine est occupé par une troisième chambre, qui conserve sa cheminée ancienne, éclairée par des baies à coussièges au levant et au couchant.

28. Au XV^e^ siècle, il est exceptionnel que les cuisines possèdent leurs propres latrines.

Une porte en plein-centre à chanfrein est percée à gauche de la cheminée dans le mur pignon. Elle pouvait, comme dans la chambre principale, donner accès à des latrines en surplomb établies en pignon[29]. Une seconde porte, au centre du mur nord, dont on ne peut assurer l'ancienneté, permet de communiquer avec le couloir des latrines[30].

On remarque que toutes les fenêtres qui n'ouvrent pas vers la cour, sur les façades nord et ouest, sont dotées d'une barre de renfort coulissante dont les logements sont visibles dans les ébrasements.

Combles

L'accès au comble se fait par l'escalier de la tour. Le garde-corps sommital est doté d'un élégant marchepied, qui peut servir de banc et permet d'atteindre la trappe du comble de la tour. La porte présente un linteau droit avec un très léger coussinet, le tout chanfreiné.

Ce niveau, dépourvu de cheminée, n'est pas habitable et se limite à un usage de grenier, bien qu'il soit éclairé par de massives lucarnes gothiques à meneau[31] et traverse. L'abandon de la résidence dans le comble tend à se systématiser en Bretagne dans cette fin de XV^e^ siècle[32]. Les baies sont dotées de coussièges, ce qui peut paraître surprenant pour un niveau non habité. Elles conservent un intéressant dispositif de récupération des eaux sous les ventaux, peu étanches à l'époque, au niveau des coussièges et s'évacuant par un orifice placé sous l'appui. Cette originale disposition n'est pas inconnue et se retrouvait sous forme de rigole sous les baies du logis porte de Kermeno en Moréac, malheureusement détruit peu après 1995, ou à Bot-er-Bras en Cleguerec.

La charpente est de type à ferme et panne. Elle présente une originalité : l'extrémité ouest du logis nord, où se fait la jonction avec l'aile sud, est couverte de deux fermes, placées à 45° par rapport au pignon, formant une croisée en empannon (fig. 12). Ses deux arêtiers à faible pente ne présentent pas de jambe de force en partie inférieure mais un retrait où est sculptée une tête. L'entrait, haut placé, est supporté par des liens courbes à embrèvement. Le poinçon présente un culot orné d'une rosace avec sur son pan nord-ouest, les armes du constructeur, identiques à celles de la cheminée de la salle. Au-dessus des entraits retroussés, une petite niche est aménagée dans le poinçon. Cette charpente originale, qui semble appeler un lambrissage, ne conserve aucune de trace de clou sur la sous-face des liens et des arbalétriers. Sans doute non terminé, cet espace non chauffé pourrait avoir été destiné à accueillir un oratoire dans

---

29. La qualité et la largeur de la porte surprennent pour cet usage.

30. L'ébrasement couvert en tiers-point apparaît suspect et semble plutôt remonter aux travaux des années 1920.

31. Les meneaux ont été restitués sur la cour mais non sur les lucarnes nord qui en conservent la trace.

32. RIOULT, Jean-Jacques, « Les étages de combles », dans Claude MIGNOT et Monique CHATENET (dir.), *Le manoir…, op. cit.*, p. 168.

Figure 12 – Grand-Champ, manoir de Kerleguen, vue des fermes de l'angle nord-ouest du comble ; le poinçon est orné d'une niche et d'un écu avec une rosace sculptée en sous face (cl. C. Amiot)

le programme initial du manoir. Deux autres fermes majeures, parallèles au pignon, qui jouxtent la croisée à l'est et au sud, sont également dotées de liens courbes en partie supérieure. Les autres fermes ne présentent qu'un simple entrait retroussé, mais leurs arbalétriers utilisaient un bois courbe qui épouse la partie verticale du dératellement (partie du mur de façade qui dépasse le sol dans un comble), en partie inférieure. Ces fermes simples à profil à pans se retrouvent sur l'ensemble du manoir voisin de Kermainguy[33] (vers 1435-1465).

État en 1670

Le procès-verbal de l'état du presbytère, établi en mai 1670, peu après le décès de Michel de Massiac, docteur de droit, conseiller et aumônier du roi, recteur de Grand-Champ depuis 1646, outre les réparations à prévoir, permet de recueillir quelques informations sur la distribution de l'édifice[34]. Le rez-de-chaussée de l'aile nord est déjà divisé en deux pièces, la salle basse qui sert d'entrée[35] et « une petite chambre au bout proche de la cuisine[36] ». Ces deux pièces sont séparées par une « closture de terre », réalisée depuis environ douze ans, soit vers 1658. L'inventaire ne signale pas

33. En Grand-Champ, Rioult, Jean-Jacques, « Les étages de combles », dans Claude Mignot et Monique Chatenet (dir.), *Le manoir…, op. cit.*, p. 166-167.

34. Arch. dép. Morbihan, B 491.

35. Elle est également désignée sous le nom de salle d'entrée.

36. Arch. dép. Morbihan, B 49, fol. 5 v°. Le terme de chambre est à l'époque synonyme de pièce.

de cheminée dans la « petite chambre[37] ». Les rédacteurs du procès-verbal de 1670 passent directement de la cuisine à la « salle d'entrée[38] » indiquant sans doute que la cloison se trouvait établie à l'époque à l'ouest de la porte donnant vers la cuisine.

Cette cloison avait sans doute été construite pour réduire la taille de la salle qui occupait toute l'aile et dont les proportions pouvaient apparaître démesurées au milieu du XVII^e siècle. En 1670, la salle possédait encore sa fenêtre sur le jardin à laquelle il manquait deux targettes. Celle sur la cour présentait des panneaux bas à remplacer, correspondant sans doute à une menuiserie du XV^e ou XVI^e siècle, non complètement vitrée. À l'étage, la chambre placée au-dessus de la cuisine est désignée sous le nom de « chambre de Saint-Julien ». Elle est éclairée par des menuiseries à « châssis de verre » fermés par des « targettes » et son sol est réalisé en « tuiles » (terres cuites). Le couloir, qualifié de « gallerye », qui conduit aux latrines, présente une clôture en pan de bois qui nécessite quelques reprises et d'être blanchie à la chaux. La chambre voisine est également à reblanchir. Le couloir de l'étage, commandé par la tour d'escalier, est qualifié de « petit cabinet » et il est précisé qu'il est placé entre la chambre ouest que nous venons d'évoquer et la « chambre du recteur » (à l'est). Cette indication confirme que les trois espaces d'origine, deux chambres avec un couloir central, ont persisté jusqu'en 1670. La chambre du recteur correspond à la chambre principale. Elle nécessite également d'être reblanchie. Le texte nous apprend qu'il existait des latrines au bout de ladite chambre, confirmant le rôle de la petite porte placée à gauche la cheminée, donnant maintenant vers le grenier du bâtiment voisin. Dans le grenier, l'originale croisée de charpente qui occupe la partie ouest du corps principal est évoquée pour réparation : « un arêtier d'une croix d'ogive du côté du jardin vers midi qui a baissé d'environ d'un pied, pourri par le bas et a quitté le poinçon ».

Passant à l'extérieur, le maçon a noté que « les pierres de taille de la croisée de la fenêtre basse de la salle donnant sur le jardin sont cassées » (appui, jambage et « couverture ») et qu'il est nécessaire de les refaire. État qui explique sans doute la reprise importante subie par la baie par la suite. Il est constaté également que sa grille est « piquée de rouille » et qu'il y manque sept barres de fer. Deux jambages de la fenêtre de la pièce qui donne sur le jardin du côté du couchant (dite plus haut « petite chambre ») sont rompus et il faut les remplacer, ce qui facilite sans doute sa modification lors des travaux de 1699 déjà évoqués. Quant aux deux lucarnes nord, elles déversent et apparaissent prêtes à tomber. On signale encore sur la face nord la présence du soupirail de la cave qui est proche de la porte du jardin. Enfin, la grille de la chambre qui donne sur le jardin vers le pignon du midi (au-dessus de la cuisine) a perdu six barreaux, expliquant sans doute sa disparition par la suite.

---

37. « Chambre » est à cette époque un terme général qui désigne une pièce.
38. *Ibid.*, B 491, fol. 5 v°.

Il n'est pas fait mention des deux bâtiments plus tardifs placés contre les pignons est (bâtiment du four)[39] et sud (remise). Ils pouvaient être récents et ne pas nécessiter de travaux, ou plus vraisemblablement, ils n'étaient pas encore construits en 1670.

La déclaration faite par la fabrique au sujet du manoir lors de la réformation du domaine en avril 1680 fait état des éléments suivants :

> « le tout de la maison noble de Kerleguen servant apresent de presbitaire de ladite paroisse consistante en la maison principale, chapelle, cour, fuye, écurie, apentifs, jardins, vergers, bois de décoration, le tout cerné et enclos de muraille, despendants entièrement du dit presbitaire, contenant sous fonds, deux journaux un corde et demie[40]. »

Les transformations de la fin du XVII^e siècle

Il faut maintenant aborder les transformations dont le manoir a fait l'objet par la suite. Lors de la restauration récente des boiseries du rez-de-chaussée, qui ornent la bibliothèque occupant la partie ouest de l'ancienne grande salle, les propriétaires ont eu la chance de retrouver une inscription au revers de la cheminée : « Le Mené fecit 1699 ». À cette époque, le recteur de la paroisse est Hyacinthe-Morice Thierry de La Prévalaye, docteur en Sorbonne, pourvu de la cure de Grand-Champ en décembre 1696. Il occupe également les fonctions de syndic du clergé de Vannes. Il résigne le 18 décembre 1715 et décède dans sa paroisse l'année suivante, le 13 mars 1716[41]. Il est fils de Pierre Thierry, conseiller au parlement, et de Jeanne Avril. Son frère aîné, François II, également conseiller au parlement, lui céda en viager en 1696, la seigneurie de la Roche-Montbourcher en Cuguen. La terre, dont le château avait été incendié à la fin du XVI^e siècle et réduit à l'état de ruine, ne pouvait guère accueillir son détenteur et ne constituait qu'une source de revenu. Hyacinthe-Morice avait passé sa jeunesse au château de la Prévalaye à l'ouest de Rennes, propriété de sa famille, et à l'hôtel de la Prévalaye, 14, rue Vasselot à Rennes. Accoutumé au confort des demeures rennaises, il entreprit de moderniser le vieux presbytère de la fin du XV^e siècle. Il habilla de boiseries l'ancienne « petite chambre » du rez-de-chaussée placée près de la cuisine, pour en faire semble-t-il une salle à manger dont l'usage commence à apparaître en province à cette époque. Il s'agit de boiseries de hauteur à panneaux assez simples complétées d'un habillage de cheminée « à la moderne » bien caractéristique de la fin du XVII^e siècle, avec son chambranle mouluré, modèle simplifié du *Cours d'architecture* de Daviller publié en 1691 (fig. 13).

---

39. Le bâtiment du four est à l'époque près de la chapelle, puisque sa couverture est dégradée par les eaux provenant de celle-ci.

40. Arch. dép. Loire-Atlantique, B 2346, transcrit dans Herbaut, Claudie, *La maison presbytérale…, op. cit.*, p. 19.

41. Luco, Jean-François, abbé, « Les paroisses… », art. cité, p. 61.

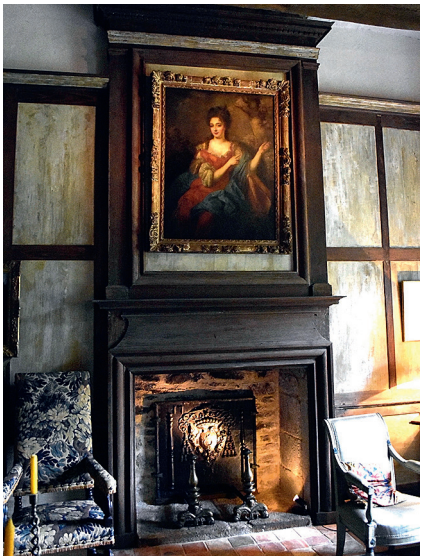

Figure 13 – Grand-Champ, manoir de Kerleguen, cheminée de l'actuelle bibliothèque avec ses boiseries datées 1699 (cl. C. Amiot)

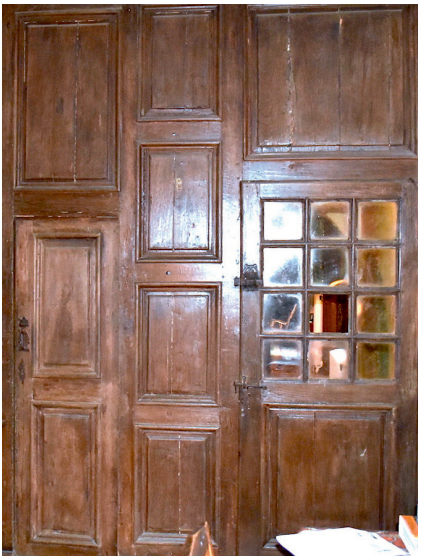

Figure 14 – Grand-Champ, manoir de Kerleguen, détail des boiseries de la chambre du recteur de la fin du XVII[e] siècle (cl. C. Amiot)

La pose des boiseries de cette pièce semble bien s'être accompagnée de transformations assez importantes. Outre la mise en place d'un conduit de cheminée greffé sur le pignon, qui n'existait pas à l'origine, ni en 1670, il fait modifier les petites fenêtres dotées de grilles donnant sur le jardin, pour les remplacer par deux hautes baies à arêtes vives permettant un meilleur éclairage. La cloison en pan de bois séparant la pièce de la salle, créée vers 1658, est déplacée pour agrandir la pièce.

La cheminée de boiserie établie au rez-de-chaussée est comparable à celle observée dans la chambre principale de l'étage réservée au recteur et il paraît assez évident que cette chambre a été modernisée à la même époque. Nous avons vu qu'elle avait été recoupée pour créer un couloir et une garde-robe et dotée d'une cloison de boiseries à panneaux caractéristique de la fin du règne de Louis XIV (fig. 14). C'est à cette époque que pour éclairer la nouvelle garde-robe, on dut percer une baie supplémentaire vers la cour, près de la tour (fig. 1). Son ébrasement étroit, sous couvrement en bois, montre à l'évidence un travail tardif. Les vantaux à panneaux des portes du couloir de l'étage apparaissent avoir été remplacés à cette époque.

L'inventaire de mobilier réalisé à la mort du recteur François Le Dreau en 1732[42] montre une distribution identique à celle de 1670 et atteste de la présence des deux ailes

42. Arch. dép. Morbihan, B 5740, pose de scellé et inventaire du mobilier.

de service dites maison du four et remise. À l'étage, la chambre du recteur au-dessus de la salle renferme un « bois de lit à grand ciel » garni de rideaux bruns doublés de taffetas jaune (46 livres[43]), une table carrée à pieds tournés avec tiroir, une autre table à pieds tournés, une autre table carrée, deux grands fauteuils de bois foncés de joncs avec leurs coussins, quatre pièces de tapisserie de Bergame (10 livres), une armoire à deux battants en bois de « Guiguien (?) » (20 livres). Dans le cabinet à côté, qui sert de bibliothèque, on collationne un important nombre de volumes, essentiellement religieux. On passe ensuite dans la chambre au-dessus de la cuisine, meublée d'une petite table à tiroir, une armoire à quatre battants (30 livres), dix chaises à dossiers garnies de joncs, cinq pièces de tapisserie représentant Pyrrhus (40 livres). Au rez-de-chaussée, la salle occupe la partie ouest de l'aile principale et l'ancienne salle à l'est sert de vestibule. Dans la première, on trouve une grande table sur son pliant, deux tables plus petites et une autre table ronde pliante, dix chaises à dossiers foncés de joncs. On passe ensuite dans la cuisine meublée de deux tables, un buffet à tiroir, une mauvaise armoire, une petite armoire à balustres, un lit clos. Dans le vestibule qui sert d'entrée sont inventoriés une pendule sonnante avec sa boite (35 livres), une longue table sans pieds, trois râteaux, une corde pour exhausser le vin (de la cave) et sa poulie. Enfin, dans le grenier on procède au « mesurage » des grains. À cet ensemble de mobilier qui apparaît assez fruste et dépourvu de tout luxe, j'ajoute la vaisselle dont les pièces les plus soignées sont en étain et le linge de maison.

L'état en 1804

Un courrier du curé de Grand-Champ, Sévenno, au préfet du Morbihan, en date du 2 vendémiaire an XI (17 octobre 1804), fait l'inventaire des réparations à prévoir au presbytère. Il nous renseigne quant à l'état de l'édifice et sur certaines de ses dispositions[44]. La grande salle médiévale, recoupée en deux depuis le milieu du XVII[e] siècle, sert toujours de « vestibule » comme en 1732. Il est précisé que la pièce permet « d'entrer de la cour au jardin, dans la salle [actuelle bibliothèque] et dans la maison du four [aile est] qui sert de décharge[45] ». Elle présente un sol en carreaux de « tuiles » (terre cuite) qui est à refaire à neuf. La porte du vestibule, côté cour, à deux vantaux, présente une imposte vitrée à petits bois. Il s'agit de l'ancienne fenêtre déjà transformée en porte à cette date, sans doute parallèlement à l'obturation de la porte gothique d'origine. On signale une porte à deux vantaux du côté du jardin, avec imposte vitrée à petits bois, correspondant la grande fenêtre déjà transformée en porte (fig. 15). La petite porte d'origine, qui donnait vers le jardin, n'est, quant à elle, pas mentionnée. Le vestibule est indiqué à recrépir « à chaux et sable », et à blanchir.

---

43. Seuls sont relevés ici les quelques objets dont le prix excède 10 livres.

44. Arch. dép. Morbihan, 1 V 252.

45. Ce détail est surprenant, car il n'existe pas actuellement de trace de porte de part et d'autre de la cheminée, entre la salle et la « maison du four ».

Figure 15 – Grand-Champ, manoir de Kerleguen, photographie de la fin du XIXe siècle (col. Richard)

Ce vestibule commande la « salle » (actuelle bibliothèque) qui occupe la partie ouest du corps principal, sans doute à usage de salle à manger, boisée comme nous l'avons vu, dès 1699. Il est précisé qu'il manque une planche à la boiserie de la cheminée du côté du jardin. Les croisées vitrées en plomb, ainsi que leurs impostes, sont à refaire. Elles remontent aux travaux réalisés la fin du XVIIe siècle. Tout le plafond est à reblanchir. Il faut mentionner également la cave, qui possède « sur le coin, du côté du jardin » une porte d'accès. Il est fait état de la « poulie pour le service de la trappe », qui devait logiquement se trouver dans le vestibule, comme actuellement.

Dans la cuisine, l'ancienne fenêtre donnant sur la cour, transformée en porte, est pourvue d'une imposte vitrée en plomb ; quant à la fenêtre du couchant, « à côté du fourneau », elle a été dotée d'une menuiserie à petits bois qui est à réparer. On mentionne une fenêtre en pignon, disparue dans les années 1960 au profit d'une porte. Le sol est pavé en pierre. Les tablettes de la dalle (égouttoir) sont à remplacer. La pièce est à recrépir « à chaux et sable » et reblanchir.

Dans la « chambre au-dessus du vestibule » (ancienne chambre du recteur), les menuiseries vitrées en plomb qui donnent sur le jardin et sur la cour sont à refaire[46].

46. Dans la suite du texte une de ces fenêtres est dite « à coulisse » (à guillotine).

Dans la « chambre au-dessus de la salle », les menuiseries sont également vitrées en plomb. Entre les deux, la menuiserie du « corridor » donnant sur le jardin, vitrée en plomb est à réparer. Dans le « cabinet de latrines » (à l'ouest) le sol en terres cuites, fait d'éléments de 6 pouces au carré, est partiellement à remplacer de même que le « tuilage » du corridor qui y conduit. Dans la « chambre au-dessus de la cuisine », seule la menuiserie de la fenêtre du couchant est à réparer. Dans le grenier, les lucarnes semblent dotées de vantaux pleins avec treillis en partie haute, puisqu'il faut remplacer une planche à un vantail et un « treillis neuf avec sa carrée ». Ce treillis est fait de petites baguettes de bois croisées de section carrées.

À la suite, contre le pignon est du corps principal, le bâtiment de service construit après 1670, est dit « maison du four ». Le rez-de-chaussée et l'étage sont partagés en deux cabinets, dotés de fenêtres vitrées en plomb. On apprend plus loin que l'étage sert « pour coucher les domestiques ». Le four, qui donne son nom au bâtiment, est à reconstruire à neuf, ce qui ne sera sans doute jamais fait, puisqu'il n'apparaît plus sur le plan du cadastre de 1850.

À l'opposé, le bâtiment appuyé sur le pignon sud de l'aile de la cuisine est dit « maison du grenier à foin ». Au rez-de-chaussée, on y a pratiqué un petit cabinet réalisé en torchis, qui est à relever à neuf. Sont décrits à la suite, la « fuye » (pigeonnier) dont la couverture est à relever en entier ; la « buanderie », au couchant du presbytère, dont toute la couverture en chaume est à relever ; « l'écurie », divisée en deux parties pour la vache et pour le cheval, avec son mur du côté de la cour à rebâtir à neuf, enfin un « grand appentis », au couchant de la maison principale et de la buanderie. Il est possible que l'aile de la remise ait abrité la buanderie et l'écurie en pignon sud. Dans la cour, la maçonnerie du puits est à relever depuis le sol. Quant à la maçonnerie et les voûtes de la grande et de la petite porte de la cour « et y donnant entrée du côté de la lande », elles sont de nouveau à relever à neuf.

Autre détail intéressant, il est mentionné que les murs extérieurs du grenier à foin, du cabinet de latrines et de la maison principale du côté du couchant sont à « recrépir à chaux et à sable », indiquant que les murs construits en moellons étaient autrefois enduits.

Le bâtiment, qui a traversé la Révolution, sans doute sans grand entretien, présente un état qui n'est guère réjouissant et le rédacteur insiste sur la nécessité de refaire les couvertures en très mauvais état sur la quasi-totalité des bâtiments, ce qui est d'autant plus urgent que les « poutres, soliveaux, planchers, charpentes sont excellents ».

Vendu comme bien national en 1793, le presbytère est restitué par l'acquéreur à la fabrique en 1802. Il est finalement mis en vente en 1861, pour 5 000 francs, afin d'aider à la reconstruction de l'église paroissiale. Vincent-Marie Caris, notaire à Grand-Champ, s'en porte acquéreur[47]. L'impôt sur les portes et fenêtres, créé en 1798,

47. Herbaut, Claudie, *La maison presbytérale…*, *op. cit.*, p. 7.

conduit à l'obturation de certaines baies et à la suppression de meneaux et traverses[48] (fig. 15).

En 1920, M^me^ Martin-Feuillée rachète l'édifice à la nièce de maître Caris, M^me^ Le Soufaché. Elle entreprend d'importants travaux de remise en état et obtient une inscription à l'Inventaire des monuments historiques le 25 septembre 1928. C'est sans doute à cette époque que les baies de l'aile de la remise ont été modifiées : linteaux bois des grandes portes du rez-de-chaussée remplacés par un arc maçonné surbaissé et reprise des encadrements des deux baies de l'étage. M^me^ Martin-Feuillée qui n'a pas d'héritier direct lègue Kerleguen à José Barès en 1940, fils d'un ami proche. Il le revendra à M. de Kerhor en 1957. Ce dernier procède à sa modernisation. Les propriétaires actuels, M. et M^me^ Didier Richard, en font l'acquisition en 1999. Ils se sont attachés depuis près de vingt ans à une restauration importante et très soignée de l'édifice ainsi qu'à la reprise de certaines interventions des années 1920 qui, si elles ont permis de sauver le bâtiment, avaient été réalisés sans grand souci archéologique.

Le manoir de Kerleguen présente l'intérêt d'avoir conservé l'essentiel de ses dispositions anciennes. Celui-ci constitue indéniablement un très bon exemple de manoir de la seconde moitié du XV^e^ siècle, précisément daté. Son plan en L avec tour d'escalier sur cour, s'il apparaît un archétype, n'est en réalité pas fréquent avant la fin du XV^e^ siècle, si l'on s'en tient strictement au programme.

Deux exemples, situés au nord de la Bretagne, terminés dans les années 1500, apparaissent très proches de Kerleguen avec la salle dans l'aile principale et la cuisine dans l'aile secondaire, bien que leurs plans soient inversés. À Kergueréon en Ploubezre (Côtes-d'Armor) (fig. 16 et 17), le cellier est séparé de la salle par un mur épais qui nécessite de traverser l'escalier pour rejoindre la cuisine. Celle-ci présente deux annexes sur la face postérieure (souillarde et second cellier). La façade sur cour est dominée fortement par la tour d'escalier qui renferme une pièce haute formant un étage supplémentaire desservi par une tourelle secondaire en façade. Cette tendance à l'étirement de la silhouette vers le haut est caractéristique de l'évolution qui intervient avant la fin du XV^e^ siècle. À ces points près, les façades et le plan de Kerleguen et Kergueréon présentent d'étonnantes similitudes. Bien qu'en grande partie reconstruit après une ruine très avancée, Lesvern en Saint-Frégant (Finistère) offrait un plan identique avec un cellier à la suite de la salle également séparé par un mur épais (fig. 18). Un four circulaire s'inscrit entre la cuisine et le cellier. Des pièces secondaires, souillarde et garde-manger, fréquentes en Léon, venaient se greffer au revers de la cuisine. Le couronnement de la tour d'escalier, qui renferme également une pièce haute desservie par un escalier secondaire, est traité de plan carré avec pignon saillant. Le Lézard en Bourbriac (Côtes-d'Armor) comme Baloré en Trévou-Tréguignec (Côtes-d'Armor)

48. Une fenêtre à meneau et traverse comptait fiscalement pour quatre baies.

Figure 16 – Ploubezre (Côtes-d'Armor), manoir de Kergueréon, vue de façade sur cour (cl. Bellefon)

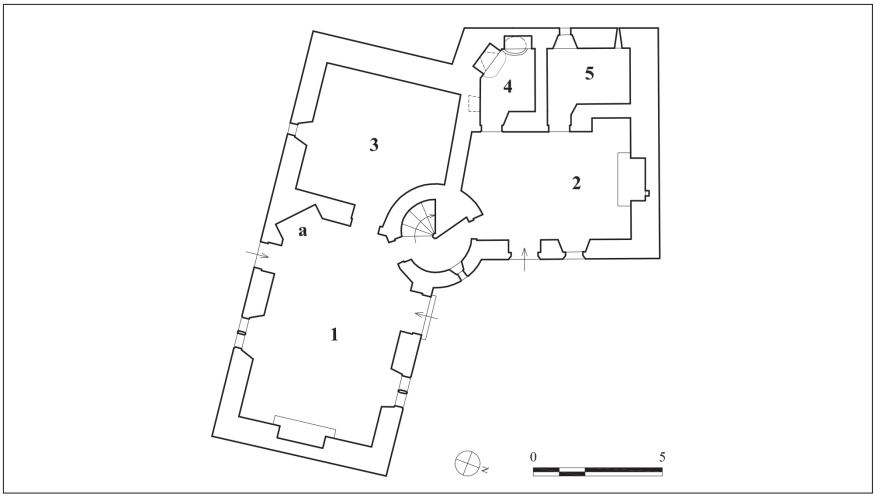

Figure 17 – Ploubezre (Côtes-d'Armor), manoir de Kergueréon, plan du rez-de-chaussée, état vers 1500 (réal. C. Amiot)
1. salle ; 2. cuisine ; 3. cellier ; 4. souillarde ; 5. deuxième cellier ; a. vaisselier

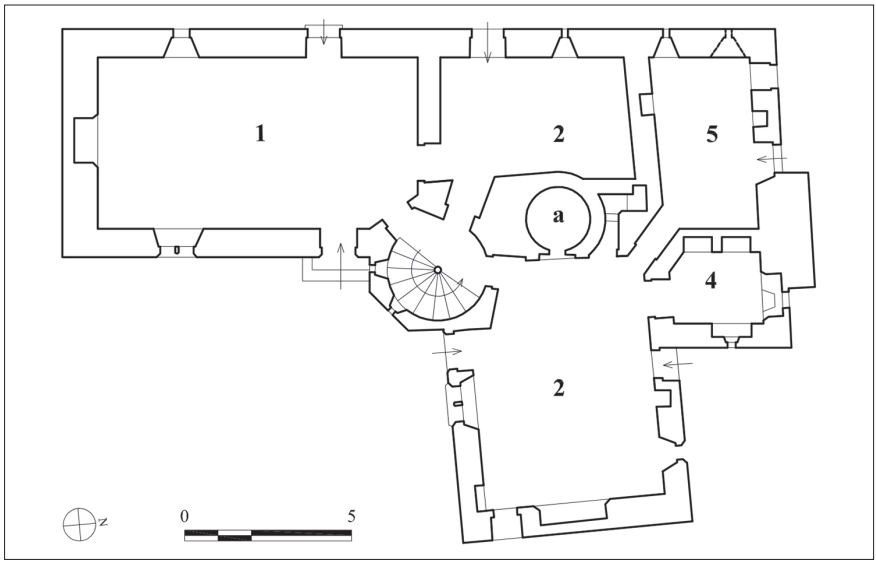

Figure 18 – Saint-Frégant (Finistère), manoir de Lesvern, plan du rez-de-chaussée, état avant reconstruction (réal. C. Amiot, d'après Inventaire Bretagne)
1. salle ; 2. cuisine ; 3. cellier ; 4. souillarde ; 5. garde-manger (?) ; a. four

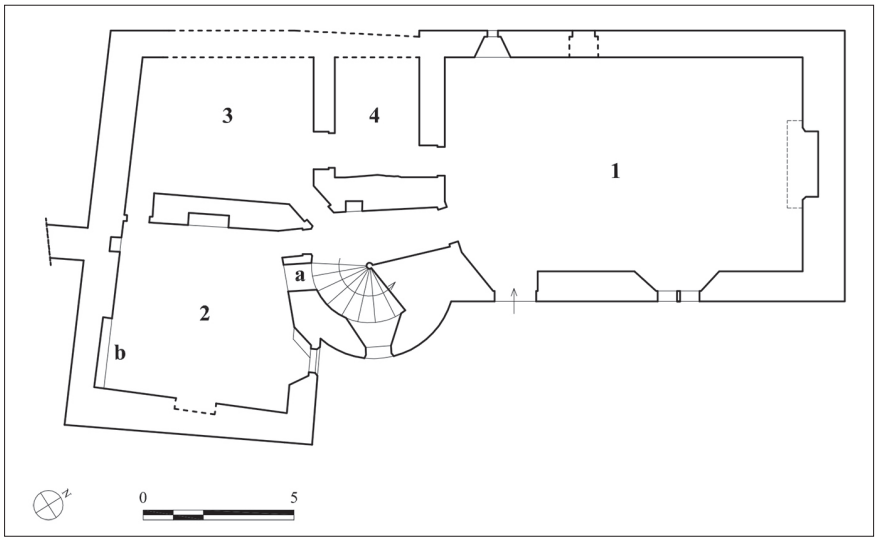

Figure 19 – Le Foeil (Côtes-d'Armor), manoir de Crénan, plan du rez-de-chaussée, état vers 1500 (réal. C. Amiot)
1. salle ; 2. cuisine ; 3. cellier ; 4. cellier ; a. passe-plat ; b. vaisselier

présentent une distribution et des volumes comparables à Kerleguen, mais leur occupation sur une longue durée a entraîné la modernisation de bon nombre de leurs baies.

Le programme complexe de Crénan au Foeil (Côtes-d'Armor) (fig. 19 et 20), agrandi au XVII^e siècle, dissimule un peu le logis en équerre des années 1500 aux proportions importantes des Le Nepvou. La verticalité de la silhouette est renforcée par les pignons aigus des lucarnes et la haute tour d'escalier pourvue de deux niveaux de pièces hautes accessibles par une tourelle secondaire très effilée. L'aile secondaire de la cuisine, qui renferme trois niveaux, se trouve particulièrement réduite en emprise. La position du mur de refend permet cependant de dégager un espace suffisant pour la cuisine et les chambres qui la surmontent. L'extrémité de l'aile de la salle, derrière la tour, est occupée par deux celliers, un premier de petite taille dans l'axe de l'escalier et le second plus vaste en symétrie avec la cuisine. Depuis la salle, toutes les pièces de service sont reliées par des portes qui facilitent le service sans obliger à traverser la vis d'escalier.

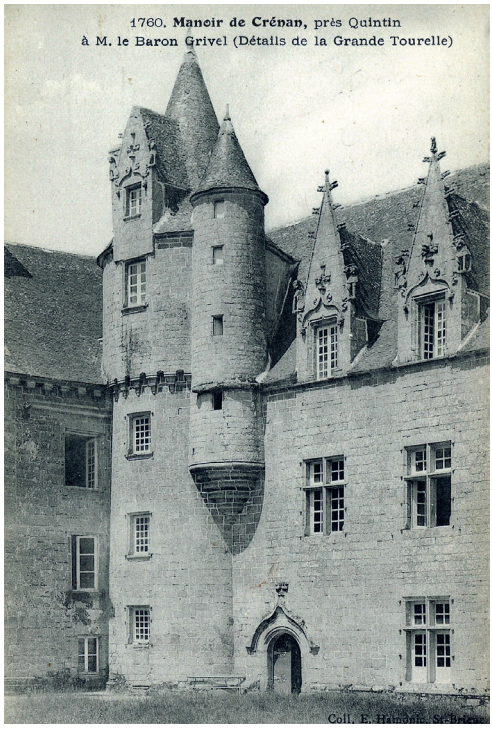

Figure 20 – Le Foeil (Côtes-d'Armor), manoir de Crénan, carte postale du début du XX^e siècle de la partie des années 1500 (col. particulière)

La haute silhouette de l'aile de la salle de Bot-Pleven (vers 1500), en Saint-Aignan (Morbihan), rappelle celle de Kerleguen, par ses proportions et celles de sa tour fortement détachée, mais la cuisine pourtant contemporaine est ici logée dans une aile plus basse.

Bien plus tard, dans les années 1560, la Ville-Daniel en Plaine-Haute (Côtes-d'Armor) en reprendra encore le principe de distribution et de volume, avec un décalage de niveau comme à Kerlan et un passage obligé dans la cage d'escalier pour relier salle et cuisine. Sans doute dernier avatar de la série, Kermathaman en Pédernec (Côtes-d'Armor) verra l'achèvement en 1584 de la construction de l'aile de la cuisine selon le même parti architectural, pour mener à bien un programme entrepris dans les années 1530 qui s'était limité à la salle et à la tour (fig. 21 et 22).

Figure 21 – Pédernec (Côtes-d'Armor), manoir de Kermathaman, façades sur cour (cl. C. Amiot)

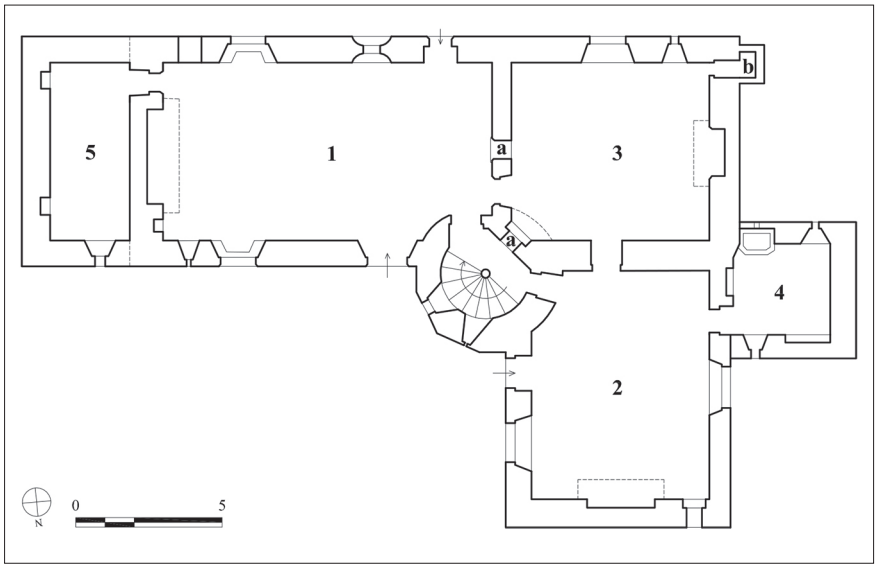

Figure 22 – Pédernec (Côtes-d'Armor), manoir de Kermathaman, plan du rez-de-chaussée, état vers 1580 (réal. C. Amiot, d'après Inventaire Bretagne)
1. salle ; 2. première cuisine ; 3. seconde cuisine ; 4. souillarde ; a. passe-plat ; b. puits

Figure 23 – Sibiril (Finistère), manoir de Kerlan, façades sur cour (cl. Le Bouteiller)

Faute de retrouver dans les environs de Vannes un programme ayant pu inspirer celui de Kerleguen, on peut évoquer le modèle Kerlan en Sibiril (Finistère). Il présente une aile de salle qui paraît un peu plus développée avec deux travées de grandes baies à meneaux, l'entrée se faisant par la tour d'escalier comme souvent en Léon (fig. 23). La cuisine n'occupe pas l'aile en retour, mais vient se placer à la suite de la salle, derrière l'escalier. Seul un passe-plat les relie et la cage carrée de l'escalier sert à la fois d'entrée principale et de communication entre les deux pièces. L'aile secondaire abrite le cellier dont la faible hauteur sous plafond permet d'abriter un niveau supplémentaire. Ce décalage se retrouve également au-dessus de la cuisine. Le programme envisagé était plus important, comme le montrent les pierres d'attente et la porte au pignon est de la salle. La date suggérée par la modénature des cheminées et de la porte, comme par l'absence d'appuis saillants, apparaît plus haute, peut-être antérieure à 1450, faisant de Kerlan le prototype de la série.

Christophe Amiot
architecte en chef des monuments historiques

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE BRETAGNE
TOME XCVIII • 2020 ISSN 0750-1420

Histoire de Vannes

Louis CHAURIS – Quelques aperçus sur l'impact des pierres dans les constructions à Vannes
Sébastien DARÉ, Corentin OLIVIER – La présence carmélitaine à Vannes aux XVe et XVIe siècles : les couvents du Bondon et de Nazareth. Apports des découvertes archéologiques
Olivier CHARLES – Semi-prébendés ? Musiciens ? Choristes semi-prébendés ? Les archiprêtres de la cathédrale de Vannes du XVIe au XVIIIe siècle
Erwann LE FRANC – Le XVIIe siècle, second âge d'or des églises conventuelles : le cas du diocèse de Vannes
Christian CHAUDRÉ – La révolte du collège de Vannes en 1815

Patrimoine de Vannes et de son pays

Catherine TOSCER, Claire LAINÉ – Architecture et société vannetaise : l'exemple des hôtels urbains
Jean-Yves CAVAUD – Les collections de la Société polymathique du Morbihan : leur histoire, leur devenir
Cécile OULHEN – 1419-2019 : le culte de saint Vincent Ferrier à la cathédrale Saint-Pierre de Vannes, des lieux et des œuvres
Sébastien DARÉ – La crypte de la cathédrale Saint-Pierre de Vannes : résultats de la récente étude archéologique
Diego MENS CASAS – La chapelle Notre-Dame-du-Loc en Saint-Avé. « Ymages » et décors du dernier quart du XVe siècle
Christophe AMIOT – Le manoir de Kerleguen en Grand-Champ
Catherine TOSCER – Le logis du couvent des Carmes du Bondon

L'enseignement en Bretagne

Sophie LE GOFF – L'enseignement et les bibliothèques en Bretagne à la fin du Moyen Âge : parcours littéraire de l'auteur de la *Chronique de Saint-Brieuc*
Marjolaine LÉMEILLAT – L'enseignement en Bretagne à la fin du Moyen Âge (fin XIIIe-début XVIe siècle). État de la recherche et nouvelles perspectives
Bruno RESTIF – Enseignement et doctrine : le *Catéchisme* post-tridentin de l'évêque de Rennes Aymar Hennequin (1582)
Andréï JAFFRENOU – Des petites écoles paroissiales au petit séminaire de Plouguernével, collège de haute-Cornouaille à la fin de l'Ancien Régime
Daniel COLLET – Le collège municipal de Quimper de 1830 à 1886
Michel CHALOPIN – Les notables et l'école en Bretagne de 1828 à 1850, à travers les exemples des comités d'arrondissement de Brest, Fougères, Loudéac, Nantes, Quimper et Saint-Brieuc
Youenn MICHEL – Les maîtres et l'enseignement du breton sous Vichy : histoire d'une défiance
Catherine ADAM – Les représentations de la scolarisation en breton, depuis l'ouverture de la première classe *Diwan* jusqu'à aujourd'hui
Samuel GICQUEL – Le *Dictionnaire des lycées catholiques de Bretagne*. Retour sur une enquête

COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES
Le congrès de Vannes
Le comité de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne / Fédération des sociétés historiques de Bretagne (2020-2023)
Discours d'ouverture du congrès de Bruno Isbled et de Jean-Yves Cavaud
Publications des sociétés historiques de Bretagne en 2019
Jean-Luc BLAISE – De la Fédération au collège des sociétés historiques de Bretagne

S·H·A·B
FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS HISTORIQUES DE BRETAGNE
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE BRETAGNE